

Stéphanie Ducreux

Intervention « Former à l'ESS » – Forum international mai 2017

Proposition de réflexion :

Comment les pouvoirs publics s'emparent du sujet ?

Quel impact sur la manière de conduire la politique de cohésion et de développement social en France ?

Depuis des décennies, l'Etat providence subvient aux besoins de tous les Français et notamment les plus précaires (services d'aide sociale, sécurité sociale, aide au logement, etc.)

L'évolution de la société, et notamment la dette couplée à l'installation de la crise remet en cause la toute-puissance des pouvoirs publics et de l'Etat, qui a décentralisé un certain nombre de services à la population. Cela implique de trouver un nouveau modèle car l'Etat ne pourra à moyen et long terme subvenir à tous les besoins.

Parallèlement à cela, la diminution des ressources naturelles fait évoluer le souci d'un développement plus durable dont la société civile s'empare, en faisant apparaître des postures et des pratiques nouvelles. La sphère politique surfe quant à elle sur la vague du citoyen au cœur de l'action pour lui-même et son territoire à travers la mise en place de la démocratie participative, ou : la participation citoyenne par décret (loi Lamy).

La bonne vieille formule des années 70, née lors de la première crise pétrolière « quand on n'a plus de pétrole, on a des idées » reprend tout son sens...

Comment former la population française à cette transition démocratique ?

(Dans la plupart des PED ou dans les sociétés dites libérales, cette question ne se pose pas, ou pas de la même manière car l'Etat intervient faiblement dans la vie des gens ; aussi, le pouvoir ne donne pas mais il se prend – ex. : paysans sans terre au Brésil, communautés lobbyistes aux EU.)

Les pouvoirs publics français attendent indirectement un changement de posture de la part des habitants face à ce changement de société imposé mais pour changer, cela implique que tout le système change : il faut non seulement un changement de posture des habitants mais aussi, des hommes et femmes politiques et des représentant(e)s des services publiques, qui doivent renoncer à leurs habitudes de « toute puissance ».

Ainsi, cela nécessite un accompagnement pour que chacun fasse évoluer son rôle, à part égale.

Concrètement, comment le citoyen s'implique aujourd'hui dans le projet ?

L'exemple de la multiplication des jardins partagés en ville, ESS par excellence (ressources de base pour s'alimenter, ou s'alimenter mieux, produire son alimentation, souci de retour à la nature - écologie urbaine, développement du lien social entre les gens...)

L'ESS pour sauver le monde de la crise ?

Comment ces évolutions se traduisent-elles en termes pédagogiques ?

Cela implique de passer d'un système d'enseignement dit 'classique', du maître à l'élève, et dans la société du sachant à l'apprenant dépendant, où toutes les indications sont données pour obtenir quelque chose (exemple comment remplir un formulaire d'aide quelconque), à un système d'enseignement dit participatif, où personne ne détient une vérité absolue, où des pistes à explorer sont données, où chacun apporte, produit, co-construit en coresponsabilité...

En d'autres termes, passer pédagogiquement d'une relation d'aide à celle de développement.

- Quel est l'état d'avancement de la démocratisation de la Politique de la ville en matière d'ESS?

Pour commencer, « le développement économique » qui est affiché comme l'un des 3 piliers fondamentaux du Contrat de ville (au même titre que la « cohésion sociale » et le « renouvellement urbain » !) n'a jamais réussi à trouver pleinement sa place au sein de ce dispositif (et de mon point de vue, il y a assez peu de légitimité à le distinguer de l'enjeu de cohésion sociale, qui est global).

Les pouvoirs publics ont sans doute raison d'insister fortement sur ce point, le chômage étant parfois deux fois plus élevé chez les jeunes des quartiers prioritaires que dans le reste du territoire, mais, si les modalités classiques d'accès à l'emploi opèrent faiblement dans les quartiers prioritaires, elles n'ont été que trop peu abordées d'une manière spécifique, et seules quelques ponctuelles opérations « coup de poing » avec un fort soutien politique ont pu porter quelques fruits.

Force de ce constat, l'ESS apparaît vraiment comme la formule à proposer sur ces quartiers, où statistiquement, les habitants sont plus entrepreneurs qu'ailleurs.

A Mulhouse par exemple, un certain nombre d'associations promouvant le développement d'une ESS est présent sur les quartiers prioritaires notamment (Planet Adam, Alsace Active, les coopératives d'activité et d'emploi, l'ADIE pour des prêts spécifiques, etc.). Pour autant, si ces structures font un travail remarquable et qu'elles accueillent énormément de personnes chaque année, elles ne sont que très peu soutenues par les financements publics, l'objectif à venir est sans doute d'accentuer ce soutien afin qu'elles puissent développer au maximum leurs activités respectives.

-Le fonctionnement actuel de la politique de la ville permet-il concrètement la participation des citoyens en particulier dans les quartiers populaires ? Préciser dans ce cas, les leviers de changement

(NB : la politique de la ville concerne exclusivement les quartiers populaires et très populaires)

La participation citoyenne n'est pas une nouveauté affichée par la politique de la ville mais depuis la loi Lamy (21 février 2014), celle-ci devient une obligation légale pour les collectivités signataires d'un Contrat de ville sur la période 2015-2020.

Les Conseils Citoyens (CC) représentent ainsi le nouvel outil de mise en œuvre de la participation citoyenne dans les quartiers prioritaires (QPV) notamment, la loi n'imposant pas de se conformer strictement à la délimitation des QPV. Bien qu'obligatoire, le cadre de mise en application des CC est assez large, ce qui produit des modes de fonctionnement très différents d'un CC à l'autre.

Il faut dire qu'associer la participation des habitants à la mise en œuvre de dispositifs aussi complexes que la politique de ville n'est pas aisée. De plus, lesdits « habitant » ne représentent pas une catégorie homogène, loin de là, les compétences et les qualités sont très disparates. Cela demande donc beaucoup de temps. Le temps serait la 1^{ère} condition du changement, car les professionnels de la ville doivent intégrer cette nouvelle exigence, certes légitime, dans des fonctions déjà bien remplies.

Au regard des premières années d'existence des CC, les leviers indispensables sont :

- L'accompagnement des CC dans la durée, proposer/partager des méthodes de travail, accompagner des projets, des actions, même simples et modestes (enjeu de mise en œuvre rapide)

- La formation de toutes les parties (citoyens, techniciens et élus) : les postures doivent être adaptées de part et d'autres

- Présenter un bilan objectif d'une action concrète illustrant la relation de l'ESS aux pouvoirs publics.

Pas de proposition de bilan.

Proposition possible de projet : l'entretien d'espaces publics urbain par gestion pastorale (intégrant des professionnels et des personnes en difficulté), par l'implication directe d'habitants (co-gestion d'espaces public, réalisation de jardins partagés...).